

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 5 novembre 2019

Date de la convocation : 29/10/2019

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Ont donné pouvoir : M. Frédéric BELMONTE à M. Gérard BANCHET, M. Pascal CHAUMARTIN à M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Carmen CONESA à Mme Michèle CEDRIN, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Annie DUTRON, M. Patrick CURTAUD à M. Thierry KOVACS, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. René PASINI, M. Daniel PARAIRE à Mme Virginie OSTOJIC, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Jacques THOIZET à M. Jean-François MERLE.

Absent : M. Bernard CATELON, M. Thierry QUINTARD.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** : Soutien à la rénovation et à l'extension du Cinéma Amphi à Vienne

Rapporteur : Martine FAITA

NOTE DE SYNTHÈSE

Situé en centre-ville de Vienne, le cinéma Amphi (8 salles et 1437 places) constitue le pôle cinématographique majeur de l'Agglomération avec 8 salles et une moyenne de 359 000 spectateurs annuels depuis 2014.

Son exploitant indépendant - la SARL Le Paris - a sollicité et obtenu une autorisation pour l'adjonction de 3 nouvelles salles de manière à conforter son activité dans un contexte de forte concurrence territoriale.

Un projet de rénovation et d'extension a donc été défini pour un coût HT de 3 632 000 €.

En complément des appuis qui pourront être accordés par le Centre National du Cinéma, la Région Auvergne Rhône Alpes et la Ville de Vienne, il est proposé à l'Agglomération d'accompagner ce projet structurant.

La rénovation et l'extension du Cinéma Amphi conforteront en effet l'attractivité culturelle et de loisirs de l'Agglomération.

Ils contribueront également à la redynamisation du centre-ville de Vienne, en cohérence avec la démarche « Cœur de Ville » qui a été initiée et dans laquelle l'Agglomération est impliquée.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis positif du Bureau Communautaire du 1er octobre 2019,

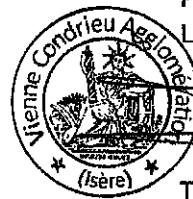
VU l'avis positif de la Commission Economie du 17 octobre 2019,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 10 000€ à la SARL « Cinéma Le Paris » pour la rénovation et l'extension du Cinéma Amphi de Vienne dont le coût est estimé à 3 632 000 € HT.

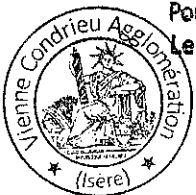
AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 5 novembre 2019
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 12 NOV. 2019
et a été publiée le 12 NOV. 2019



Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR